



Groupe citoyen

«Culture religieuse et humaniste à l'école laïque»

Une action citoyenne

Le groupe est formé de citoyen(ne)s aux convictions diverses (agnostiques, athées, croyants de diverses sensibilités, etc. ...) qui regrettent que la culture religieuse et humaniste n'ait pas la place qui lui revient dans l'enseignement public genevois.

Il a pris le relais d'une démarche parlementaire initiée par les Verts en 1996 et d'un rapport commandé par le DIP « Culture religieuse et école laïque. Rapport du Groupe de travail exploratoire sur la culture judéo-chrétienne » 1998.

Suite à ces réflexions et à une conférence-débat (avec Régis Debray, Walo Hutmacher et Charles Beer en 2003), ces citoyen(ne)s ont publié en 2004 une **Déclaration publique** (voir page 2) et ouvert en 2007 un site Internet dont le but est de mettre à disposition de chacun et chacune la documentation nécessaire à un débat serein et à une action concertée.

Le groupe prend appui sur la **décision du Grand Conseil** et réfléchit à l'avenir... (voir page suivante)

Des objectifs de compétence à la hauteur des enjeux de civilisation¹

L'enseignement du fait religieux sera forcément **transversal** aux disciplines et il sera donné tout au long de la scolarité. Dans l'esprit des buts de l'enseignement définis à l'article 4 de la loi sur l'instruction publique et dans le respect de la laïcité et de l'esprit de Genève, les jeunes doivent pouvoir acquérir au seuil de leur vie d'adulte, les **capacités** suivantes :

1. Connaître les grandes **questions de la condition humaine** et l'essentiel des réponses apportées par les grandes traditions religieuses et les principaux courants philosophiques.
2. Discerner clairement entre **savoir, croyances, convictions, foi et sagesse**, et reconnaître leurs modes d'expression.
3. Connaître et reconnaître le choix historique de nos sociétés pour la **laïcité**, le principe de **libre examen** et de **libre débat** et une éthique de la communication fondée sur l'écoute, le respect, l'ouverture et le dialogue.
4. **Connaître** les **grandes traditions religieuses** (éléments d'histoire, textes, fêtes, convictions, rites, pratiques, formes de pensée, langages symboliques, etc.) et en identifier les différences et les valeurs universelles.
5. Savoir **vivre ensemble** dans le respect de la pluralité des options, conformément à une éthique de la liberté et de l'égalité des êtres humains.
6. **S'ouvrir** à d'autres formes de pensée et d'expression (symboles, rites, visions du monde, etc.). Situer de manière critique ses propres convictions par rapport aux autres.
7. **Se repérer et se situer** de manière argumentée face aux enjeux sociaux et collectifs (identitaires, communautaires, politiques) liés aux religions.
8. **Identifier la spécificité de la civilisation occidentale**, avec ses racines religieuses, en faire une relecture critique et comprendre les défis et confrontations qu'elle engendre pour elle-même et pour les autres grandes civilisations.

¹ Extrait de la déclaration publique du groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque », 2004, mise à jour 2006



Conclusions du rapport du Conseil d'Etat (Grand Conseil du 22 septembre 2006)

«Au vu des éléments qui précèdent, le Conseil d'Etat estime essentiel que l'enseignement du fait religieux soit mieux pris en compte dans les écoles publiques genevoises et chargé le département de l'instruction publique:

1. de prendre toutes les mesures utiles qui encourageront les enseignant-e-s à traiter du fait religieux dans leurs classes dans le respect de la laïcité à l'école;
2. de poursuivre et de renforcer les offres de formation initiale et continue des enseignants et de développer des lieux d'échanges afin d'acquérir de meilleurs outils, méthodes et connaissances pour assurer leurs compétences;
3. d'établir une cohérence de l'enseignement du fait religieux au niveau des plans d'études, de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire postobligatoire;
4. d'élargir le contexte dans lequel l'étude du fait religieux peut être assurée en permettant aux élèves des trois ordres d'enseignement de traiter d'éléments de philosophie et des questions des valeurs et du lien social;
5. de poursuivre le débat sur les enjeux relatifs à l'enseignement du fait religieux avec des représentants de la société civile. »

Et maintenant ?

Quelles suites concrètes vont-elles être données à la décision du Grand Conseil de remédier à la carence repérée ?

Il appartient aux instances compétentes de se mettre au travail (plans d'étude cadre, formation, etc.). Mais le sujet est délicat, et requiert l'attention de tous et toutes, car il est chargé d'enjeux de société (intégration, patrimoine, sens de la vie, respect, etc.).

Un immense chantier s'ouvre pour lequel il convient de mobiliser les énergies de nom-

breux partenaires afin d'aboutir, dans un délai raisonnable, à la mise en place d'un enseignement transversal du fait religieux tout au long de la scolarité.

Le Groupe citoyen se propose de réunir les forces nécessaires pour les faire dialoguer : citoyens-enseignants, citoyens-députés, citoyens-parents, citoyens-grands-parents, croyants ou agnostiques.

Participez !

Pour toute information complémentaire :
Contact par courriel via le site internet

www.ecolelaïque-religions.org

Ou directement :

Patrick Schmied
Président
Ch. de la Rochefoucauld 7
1290 Versoix
Tél. : 022 755 62 24

Marie-Jeanne Nerfin
Coordinatrice
Valeurs et Projets
Avenue de Vaudagne 52
1217 Meyrin
Tél. & fax : 022 782 60 30